



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n° 018 du 16/01/2024 portant
ouverture du registre des inscriptions aux
épreuves de la **session 2024** du Brevet
d'Initiation à la Mer (BIMer)

**Division des Examens
et Concours DEC**

Le Recteur de la région académique Recteur de l'académie de Mayotte

VU la loi n°2010-1487 du 7 décembre 2010 relative au département de Mayotte ;

VU le code de l'Education, notamment ses articles D.338-50 à D.338-51 ;

VU le décret no 2020-1158 du 21 septembre 2020 relatif aux formations d'initiation à la Mer ;

VU l'arrêté du 21 septembre 2020 relatif au programme du Brevet d'Initiation à la Mer ;

VU la note de service du 29 novembre 2023 relative au Brevet d'Initiation à la Mer pour la session 2024 ;

VU le décret du 22 décembre 2022 portant sur la nomination de Monsieur MIKULOVIC Jacques, Recteur de la région académique de Mayotte, recteur de l'académie de Mayotte ;

ARRETE

Article 1 : Une session d'examen en vue de l'obtention du diplôme de **Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer)** est organisée dans l'académie de Mayotte au titre de **l'année 2024**.

Article 2 : Le registre des inscriptions à l'épreuve de la **session 2024** du Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer) est ouvert du :

Mercredi 31 janvier 2024 au mercredi 13 mars 2024.

Article 3 : L'épreuve unique d'admission **est fixée au 22 mai 2024 de 14h00 à 16h00** heure locale.

Article 4 : Monsieur le secrétaire général d'académie de MAYOTTE est chargé de l'exécution du présent arrêté.

